

VOTRE BILAN RETRAITE

Votre pension de retraite avant impôts

Votre âge estimé pour l'obtention de vos droits à taux plein est de :

65 ans
le 01/11/2017

A cet âge, la liquidation de toutes vos retraites, vous permettra de percevoir un montant annuel net total de vos pensions avant impôts évalué à :

5 220 €*

* après déduction des charges sociales en vigueur à la date d'édition du bilan.

Soit, pour un départ à 65 ans, l'âge estimé pour l'obtention de vos droits à taux plein, un revenu mensuel net de 435 euros.

Echéancier de liquidation		Liquidation totale
Régime versant une rente	Institution	à 65 ans
Base/SS	CNAV	4 325 €
ARRCO	Total	420 €
IRCANTEC		475 €
Cumul annuel net versé		5 220 €
Cumul mensuel net versé		435 €

Dans le cadre de la liquidation totale au 01/11/2017
votre taux de remplacement sera de **64.39%** de votre dernier revenu annuel net d'activité
(évalué hors inflation à 8 108 €)

Si vous souhaitez partir à un âge différent

En cas de continuité d'activité, le montant cumulé net de vos pensions est estimé à :

Age de départ	Année de retraite	Pension mensuelle nette	Pension annuelle nette	Revenus annuels nets	Taux de remplacement*
60 ans	2012	186 €	2 229 €	7 714 €	28.89 %
61 ans	2013	210 €	2 515 €	7 791 €	32.28 %
62 ans	2014	235 €	2 817 €	7 869 €	35.79 %
63 ans	2015	261 €	3 127 €	7 948 €	39.34 %
64 ans	2016	288 €	3 455 €	8 028 €	43.04 %
66 ans	2018	486 €	5 837 €	8 189 €	71.28 %
67 ans	2019	541 €	6 493 €	8 271 €	78.50 %
68 ans	2020	599 €	7 189 €	8 353 €	86.05 %
69 ans	2021	660 €	7 923 €	8 437 €	93.90 %
70 ans	2022	671 €	8 056 €	8 521 €	94.53 %

* Le taux de remplacement est le rapport entre le montant des pensions estimées et vos revenus nets à la veille de votre départ à la retraite.

VOTRE SITUATION AU 31/12/2008

Edition du 20 juillet 2009

Madame Martine LANSON

N° sécurité sociale	2 52 10 20 087 016 69	Numéro de dossier	F 09092
Date de naissance	21 octobre 1952	Nombre d'enfants	2
Situation familiale	Marié	Revenu Annuel Brut *	9 400 €

* revenu professionnel au 31/12/2008

Votre historique de carrière

A partir des données que vous nous avez transmises et après recoupement avec les données recueillies, vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des périodes de votre carrière.

Date début	Date fin	Employeur ou situation	Statut	Catégorie	(1)
01/01/1970	31/12/1970	ACTIVITE SALARIEE	Salarié	Non cadre	C
17/01/1972	31/12/1974	COMMUNAUTE DES AFFAIRES AFR	Non Tit. de l'Etat	Non cadre	C
01/01/1975	21/06/1976	MINISTERE DE LA COOPERATION	Non Tit. de l'Etat	Non cadre	C
01/01/1978	31/12/1983	ASSURANCE VIEILLESSE DES PA	Salarié	Non cadre	
03/10/2007	31/12/2008	LANSON GASTRONOMIE	Salarié	Non cadre	CP

(1) C = période cotisée R = période rachetée auprès du régime de base P = période(s) retenue(s) pour la projection jusqu'à votre départ en retraite

Les paramètres de projection de votre carrière

Projection effectuée sur la base des situations indiquées ci-dessous et l'application des scénarii ci-dessous jusqu'à la date de votre départ en retraite et au plus tard à 70 ans. A votre demande, nous pouvons simuler d'autres hypothèses jusqu'à 75 ans.

Date début	Date fin	Statut	Catégorie	% (1)	R.A.B (2)	Régime de base (3)	Régime Compl (3)
01/01/2009	Départ retraite	Salarié	Non cadre		10 263	3.36 %	0.20 %

(1) Pourcentage d'évolution annuelle de votre rémunération

(2) Revenu Annuel Brut estimé de l'année de votre taux plein

(3) Evolution annuelle moyenne estimée du rendement des régimes cités.

DETAIL DE VOTRE BILAN

Vos droits acquis et l'estimation de vos droits futurs

Vos droits à 65 ans

Régime	Institution	Droits acquis au 31/12/2008 (1)	Droits à acquérir (2)	Droits cumulés (1+2)	Valeur € (3)	Montant brut €	Dont majo. brute	Montant net €(4)
Base/SS	CNAV	49 tri.	51 tri.	100 tri.	10 252	4 656 €		4 325 €
ARRCO	ARRCO	1.54 pts		1.54 pts				
ARRCO	IREC-IRCOMMEC	50.93 pts	328.68 pts	379.61 pts				
Total	Régime unique	52.47 pts	328.68 pts	381.15 pts	1.1989	457 €		420 €
IRCANTEC		1 134.00 pts		1 134.00 pts	0.4562	517 €		475 €
Total annuel						5 630 €		5 220 €

(1) Droits acquis par vos cotisations en terme de trimestres (tri.), de points (pts) ou d'annuités (an.) selon les organismes

(2) Droits vous restant à acquérir sur la base du maintien de votre statut jusqu'à l'âge de départ indiqué

(3) Base de calcul ou valeur unitaire des points ou trimestres

(4) Montant estimé des pensions après déduction des charges sociales.

BILAN RETRAITE

Madame Martine LANSON
Code d'identification : F 09092

Les droits à réversion de votre conjoint

Régime	Institution	Montant net	Réversion	Réversion nette	Majoration	Réversion nette totale
Base/SS	CNAV	4 325 €	54.00 %	2 336 €	0 €	2 336 €
Régime Compl	ARRCO	420 €	60.00 %	252 €	0 €	252 €
Régime Compl	IRCANTEC	475 €	50.00 %	238 €	0 €	238 €
Estimation du montant de la pension de réversion si les conditions d'attribution sont respectées				2 826 €	0 €	2 826 €

Les droits à réversion ont été calculés sur la base d'un décès survenu après la liquidation de votre retraite à taux plein. Selon les régimes, les conditions d'attribution sont différentes et peuvent être fonction de l'ensemble des revenus du foyer (conférez la notice ci-jointe).

Si vous souhaitez élever votre revenu

Le montant mensuel à épargner à compter de ce jour et jusqu'à votre départ à la retraite à taux plein, afin d'obtenir 100 euros de pension nette mensuelle supplémentaire, est estimé à : 206.00 €

France Retraite ne propose ni ne vend aucun produit financier. Ces données sont remises à titre indicatif.

Si vous souhaitez élever votre revenu, renseignez-vous auprès de votre conseiller financier habituel.

Nous vous rappelons que ce document n'a qu'une valeur indicative. A ce titre, il constitue un ensemble d'informations dépourvu de toute valeur contractuelle.